



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rugby à treize

Question écrite n° 45761

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le déficit de médiatisation du rugby à treize. Les chaînes de télévision du service public France 2 et France 3 n'échappent pas à ce constat. Selon le bilan dressé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à propos de l'année 2002, vingt-huit disciplines différentes ont fait l'objet d'au moins une retransmission sur France 2, et trente-sept sur France 3. Or, le rugby à treize n'entre dans aucune des deux listes. De même, cette discipline sportive a simplement fait l'objet d'un reportage d'environ une minute trente 2003 dans l'émission Stade 2. Une telle médiatisation ne correspond pas à l'importance de ce sport dans de nombreuses régions françaises. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage afin de remédier à ce déficit de publicité.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la culture et de la communication a été appelée sur la retransmission des émissions sportives de rugby à XIII par les chaînes de télévision publique. Il convient de préciser qu'en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, les chaînes publiques sont seules responsables de leur programmation, dans le cadre des missions qui leur sont imparties par leur cahier des missions et des charges, sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En ce qui concerne le rugby à XIII, dont la pratique se situe essentiellement dans la région Midi-Pyrénées et plus encore dans celle du Languedoc-Roussillon, les stations régionales de Toulouse, Montpellier et Perpignan diffusent régulièrement les résultats du championnat de France. Associées aux stations régionales de Marseille et de Lyon, elles réalisent également régulièrement des reportages relatifs au rugby à XIII. La station régionale de France 3 Aquitaine diffuse également les résultats du championnat de France de rugby à XIII, qui sont repris par les stations locales de Bayonne, Périgueux et Pau. Quand l'actualité nationale et internationale le justifie, France 3 mais également France 2 s'en font l'écho par des reportages et des commentaires dans leurs émissions respectives consacrées au sport telles que « Tout le sport » et « Stade 2 ».

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45761

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2004, page 6169

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 9915